



Ville-centre et ville majeure de banlieue : l'exemple des communautés urbaines de Québec et Bordeaux

Jean-Pierre Augustin et François Hulbert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1548>

DOI : [10.4000/communicationorganisation.1548](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1548)

ISSN : 1775-3546

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1992

ISSN : 1168-5549

Référence électronique

Jean-Pierre Augustin et François Hulbert, « Ville-centre et ville majeure de banlieue : l'exemple des communautés urbaines de Québec et Bordeaux », *Communication et organisation* [En ligne], 1 | 1992, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1548> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1548>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Presses universitaires de Bordeaux

Ville-centre et ville majeure de banlieue : l'exemple des communautés urbaines de Québec et Bordeaux

Jean-Pierre Augustin et François Hulbert

- 1 Bordeaux et Québec sont à la tête de deux agglomérations urbaines dépassant 600 000 habitants. Avec 165 000 habitants, Québec représente 27 % de sa zone métropolitaine alors que Bordeaux avec 210 000 a un poids démographique supérieur s'élevant à 31 %. La communauté urbaine de Bordeaux (CUB) regroupe la quasi-totalité de l'agglomération avec environ 87 % de la population ; à Québec, la communauté urbaine (CUQ) laisse hors de ses limites 150 000 habitants en ne regroupant de 77 % de la population métropolitaine. Les municipalités périphériques à la CUQ sont regroupées en entités supramunicipales, les MRC (municipalité régionale de comté). Au-delà des différences, les deux agglomérations présentent des évolutions et des caractéristiques communes qu'il convient de préciser en étudiant les nouveaux équilibres entre le centre et la périphérie et l'émergence des villes majeures de banlieues. Dans les deux cas se jouent des concurrences qui ne sont pas sans effets sur les questions d'identité et d'appartenance.

Les nouveaux équilibres entre le centre et la périphérie

1

- 2 Si dans les deux agglomérations l'évolution démographique des 30 dernières années est comparable, forte croissance des municipalités périphériques et déclin de la ville-centre, à Québec il faut considérer une double évolution à la fois démographique et territoriale. Seule l'annexion de Caudéran en 1963 apporte 29 000 habitants à la ville de Bordeaux ; à Québec la ville-centre, en annexant au début des années soixante-dix quatre municipalités, va grossir de plus de 43 000 habitants. Par la suite, ces municipalités de banlieue vont avoir une certaine croissance démographique et atteindre 50 000 habitants,

freinant ainsi le déclin de la ville-centre considérée dans ses nouvelles frontières, alors que dans ses anciennes limites la saignée démographique va atteindre 55 000 personnes en 25 ans. Ce chiffre est tout à fait comparable à celui observé pour Bordeaux durant la même période.

- 3 Les territoires annexés, plus proches des villes de banlieue restées autonomes (et parfois enclavées comme Vanier et Loretteville) que des quartiers centraux de la ville-centre (Québec) ont toujours posé des problèmes d'appartenance et d'intégration à cette ville-centre, malgré les infrastructures et les équipements que celle-ci y apporte au fil des années et les efforts pour leur donner une nouvelle identité. Ce morceau de la banlieue nord-ouest de l'agglomération arrive mal à se définir même s'il a été rebaptisé secteur Les Rivières dans le plan directeur de la ville de Québec. Les centres de voisinage ou de quartier prévus dans ce plan peuvent difficilement restructurer et desservir adéquatement un espace morcelé, à l'urbanisation discontinue, séparé de zones d'activités, d'autoroutes et de grands boulevards. Au cœur de ce secteur, l'opération Lebourgneuf conçue à l'origine en 1974 comme une sorte de « ville nouvelle », pôle structurant pour l'agglomération, n'a pas réussi dans cette voie. Elle a échoué sur le plan démographique en accueillant tout juste 4 000 nouveaux résidents alors qu'on prévoyait dix fois plus ; elle est devenue une vaste zone d'activités pour la plupart délocalisées des quartiers centraux de la ville de Québec (12 000 emplois en 15 ans).
- 4 Cette opération peut se comparer sur certains points à celle réalisée dans le secteur du Lac à Bordeaux², au nord de Bordeaux, où 1 000 hectares de marais ont été aménagés. Le projet a échoué en partie sur le plan de l'habitat mais a réussi pour le transfert des fonctions centrales : foire de Bordeaux, exposition, congrès, hôtels, sièges d'assurances, administrations et surtout zones commerciale et industrielle.
- 5 Avec cet immense territoire annexé (75 % de la surface de la ville), Québec possède sa propre banlieue, même si elle cherche à donner de celle-ci une image différente par une publicité visant à « Bâtir Lebourgneuf à l'orée du centre-ville », ou à créer « le prestige du centre-ville » dans le secteur d'édifices à bureaux. En fait ce secteur, coupé des quartiers centraux par la ville de Vanier, en est aussi éloigné et moins accessible depuis le centre-ville que Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport qui sont les trois principales villes de banlieue. Le secteur des Rivières, par sa population jeune, son habitat récent à dominante de maisons individuelles, son développement discontinu et ses zones d'activités diverses s'apparente en tout point à la banlieue.
- 6 Jusqu'à la fin des années 60, la ville de Québec apparaît comme la seule ville forte de l'agglomération. Elle commence à perdre cette primauté dans les années soixante-dix. Si, à la naissance de la CUQ en 1970, Sainte-Foy a déjà près de 70 000 habitants et émerge nettement comme deuxième ville de l'agglomération, la constitution en 1976 par fusion territoriale du « Grand-Beauport » et du « Grand-Charlesbourg » hisse au rang de Sainte-Foy ces deux nouvelles villes de population comparable. Au terme de cette évolution démographique et territoriale, la ville-centre se trouve flanquée de trois villes importantes. Ensemble elles totalisent plus de 200 000 habitants, nettement plus que la ville-centre. Cette situation est différente à Bordeaux où la ville, avec 210 000 habitants, demeure plus importante que les trois principales villes de banlieue réunies avec 149 000 habitants.

La montée des villes majeures de banlieue

- 7 Sainte-Foy devient la banlieue ouest de Québec dans les années 60. Avec cette expansion urbaine essentiellement à base de maisons individuelles, la population va plus que doubler passant de 30 000 à 62 000 habitants. Si par la suite Sainte-Foy atteint 70 000 habitants, c'est grâce à l'annexion en 1971 d'un vaste territoire peu urbanisé où la population va passer de 6 000 à 11 000 habitants alors que, dans ses anciennes limites, Sainte-Foy recule légèrement de 62 000 à 58 000 habitants.
- 8 Charlesbourg et Beauport resteront essentiellement des banlieues-dortoirs, alors que Sainte-Foy va émerger comme ville majeure de banlieue grâce surtout à une concentration d'emplois et d'activités tertiaires qui se compare aujourd'hui à celle du centre-ville de Québec. C'est l'arrivée de l'Université, délocalisée du centre-ville de Québec dès le début des années 50, et l'implantation des premiers grands centres commerciaux à la toute fin de la même période qui vont donner à Sainte-Foy l'avance sur ses rivales de banlieue. Au fil des années, l'implantation de ministères et organismes gouvernementaux, de sièges sociaux et bureaux d'entreprises privées va constituer un important pôle d'emplois. Au débouché des deux ponts enjambant le fleuve, Sainte-Foy profite de sa situation privilégiée de porte d'entrée de l'agglomération.
- 9 Si Québec possède 60 % des emplois de la CUQ, Sainte-Foy avec 18 % arrive nettement devant Beauport qui occupe la 3^e position avec seulement 6 %. L'évolution du nombre d'emplois des ministères et organismes du Gouvernement du Québec est significative. Dans ce domaine, au cours des vingt dernières années, la part de la ville de Québec est passée de plus de 80 % du total de l'agglomération à moins de 60 %, alors que celle de Sainte-Foy passait de 12 à 25 %. Après Québec qui réunit 63 % des surfaces de bureaux de la CUQ, Sainte-Foy arrive en deuxième position avec 28 % loin devant Sillery (6 %) ; Charlesbourg et Beauport ensemble n'en recueillent que 3 %.
- 10 Sainte-Foy se distingue des autres villes de banlieue en s'éloignant du schéma de ville-dortoir par l'importance de sa population active travaillant sur le territoire municipal et son centre d'activités qui attire quotidiennement autant de travailleurs que la colline parlementaire de la ville-centre. Son budget est le double de celui des villes de banlieue comparables (Charlesbourg et Beauport) ; sa contribution financière à la CUQ aussi. Alors que le concept même de centre-ville est quasi inexistant dans cette banlieue ouest de l'agglomération avant le milieu des années soixante-dix, celui-ci va émerger progressivement, malgré l'opposition de la population des quartiers adjacents face à l'ampleur du projet mis de l'avant par la municipalité. On va voir apparaître le seul véritable centre structurant secondaire de l'agglomération affermissant ainsi l'identité de Sainte-Foy en différenciant cette municipalité des autres villes de banlieue.
- 11 Parallèlement, la compétition avec la ville-centre va se faire dans presque tous les domaines. Dans ce contexte, la ville de Québec va développer différentes stratégies spatiales qui n'ont toutefois pas réussi à empêcher la ville de Sainte-Foy de prendre une place de plus en plus prépondérante au sein de l'agglomération urbaine.
- 12 – La stratégie de la colline parlementaire qui visait à regrouper l'essentiel des fonctions gouvernementales et administratives dans la Haute-ville de la ville-centre n'a pas empêché d'importantes délocalisations au profit de Sainte-Foy.

- 13 – La stratégie Lebourgneuf a détourné dans la propre banlieue de Québec un important flux d'activités qui, tout en demeurant sur le territoire de la ville-centre n'a pas empêché d'importantes délocalisations au profit de Sainte-Foy.
- 14 – La stratégie des annexions d'où est sorti le projet Lebourgneuf n'a pas donné à la ville-centre le cadre et les moyens d'une action vigoureuse et cohérente au sein de la zone métropolitaine.
- 15 – La stratégie de la communauté urbaine, qui aurait pu être un outil de maîtrise de l'agglomération, n'a pas été utilisée comme telle par la ville-centre ; vu son territoire limité et ses compétences réduites au fil des années, les décideurs politiques n'ont pas voulu faire jouer à la CUQ le rôle décisif qu'elle aurait pu avoir.
- 16 Comme dans le cas de Sainte-Foy, c'est à partir des années soixante que Mérignac transforme son rapport de dépendance à la ville-centre. La diversification des activités industrielles et tertiaires, l'édification d'équipements spécifiques lui donnent les atouts d'une ville majeure de banlieue. Cette évolution s'est réalisée progressivement puisqu'en 1954, la commune est encore marquée par un habitat dispersé sur un énorme territoire. De 1954 à 1990, sa population passe de 25 050 à 57 000 habitants, mais la progression démographique est surtout forte dans les vingt premières années.
- 17 Les activités industrielles implantées localement emploient une part importante de la population salariée ; de grosses entreprises appartenant à des secteurs de pointe comme l'aéronautique (Dassault) voisinent avec de multiples moyennes et petites entreprises installées sur les zones industrielles à l'ouest de la ville. Dans le même temps, le secteur commercial s'est complètement transformé avec l'implantation de plusieurs pôles de grandes surfaces (Carrefour, Chemin Long, centre-ville) qui réussissent à drainer une partie de la clientèle et des communes voisines.
- 18 Les mutations démographiques et celles liées à l'emploi, contribuent aux transformations des groupes sociaux et surtout à la progression des couches moyennes salariées qui passent en 30 ans du quart à la moitié de la population active. Ces nouvelles couches sociales encore jeunes et ayant souvent des enfants à charge se situent en position de demande d'équipements publics à caractère socio-culturel et sportif ; ces derniers, une fois édifiés, vont progressivement renforcer le sentiment d'appartenance à la commune.
- 19 Les équipements scolaires sont les premiers à être proposés par la municipalité ; écoles, collèges et lycées accompagnent la progression de la population. Puis ce sont les équipements sportifs qui transforment le paysage de la banlieue, le complexe du stade municipal situé à proximité du centre symbolise la volonté sportive de la ville en formation, il est complété par le réaménagement de deux pôles de pratique au Jard et au Burk. La construction d'une douzaine d'équipements d'animation de quartier est moins spectaculaire mais très efficace quant au renforcement de l'identité locale. Au-delà des équipements, c'est l'organisation des pratiques sportives et socio-culturelles puis culturelles autour du centre du Pin Galant, inauguré en 1989, qui donne à la commune son originalité. La création de l'office socio-culturel en 1973 et de l'office des sports en 1975 a été décisive dans ce processus dans la mesure où elle visait un triple objectif : aider les associations, favoriser l'information réciproque des cellules d'animation et de la municipalité, enfin jouer à l'égard de la municipalité un rôle d'orientation.
- 20 La configuration d'un modèle original d'animation ne découle cependant pas de soi et la commune de Mérignac a bénéficié de deux conditions essentielles : l'existence d'une

volonté et d'une continuité politique et l'acceptation par les associations et les groupes organisés d'un projet d'orientation concerté.

- 21 On ne peut pas séparer à Mérignac la continuité de l'action politique de la carrière de Michel Sainte-Marie qui sera conseiller municipal, maire et député, et assure de 1977 à 1983 la présidence de la Communauté urbaine. Il conforte la création d'un modèle périphérique original et autonome qui devient un élément majeur dans l'affirmation municipale. Au moins autant que la continuité politique l'adhésion des associations et des groupes s'est avérée indispensable à la réalisation du modèle d'animation concerté rendu possible par un processus d'interaction entre les acteurs institutionnels et les acteurs politiques.
- 22 L'accession de Mérignac au stade de ville majeure de banlieue, susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance de la population résulte aussi d'un jeu politique complexe qui s'établit dans le contexte de l'agglomération. La ville de Bordeaux participe par le biais de la gestion communautaire au développement de Mérignac mais elle diversifie également ses propres stratégies pour résister à l'accroissement de la banlieue et conserver le leadership de l'agglomération. Elle dispose pour cela d'atouts non négligeables avec en particulier la reprise relative de la centralité fonctionnelle visible pour les infrastructures administratives, politiques et culturelles ; elle cherche à valoriser de nouveaux édifices symboliques dans le domaine de l'urbanisme (La Bastide, les Chartrons...) de la formation, de la culture (bibliothèque centrale, conservatoire, théâtre...) et du sport (stade, vélodrome, patinoire...). Ces tentatives limitent mais ne parviennent pas à arrêter le mouvement centrifuge des hommes et des activités vers les banlieues.
- 23 En émergeant comme villes majeures de banlieue, Sainte-Foy et Mérignac se rapprochent d'un modèle de centralité secondaire, non seulement par leur bassin d'emploi mais aussi par l'évolution de leur structure démographique avec notamment un vieillissement de la population. Celui-ci se traduit en particulier par la fermeture des classes ou écoles de quartier amorcée depuis les années 80 et qui prend de l'ampleur aujourd'hui. D'une certaine façon, Sainte-Foy et Mérignac sont en train de devenir le centre d'une banlieue poursuivant plus à l'ouest son étalement urbain. Pendant que la ville centre cherche à reconstituer l'image de son centre-ville, Sainte-Foy et Mérignac sont en train de devenir les épines dorsales des agglomérations. Dans le même temps, les autres communes de proche banlieue engagées dans la création de pôles et d'équipements accentuent leurs efforts pour résister à l'attraction et maintenir des activités attrayantes. Le système d'agglomération ne se résume donc pas à la montée des villes majeures de banlieue et aux résistances des villes centre mais s'articule sur des enjeux où se mêlent les concurrences économiques, politiques et culturelles et où se jouent en réalité d'importantes questions d'appartenance et d'identité.

NOTES

1. F. Hulbert Essai de géopolitique urbaine et régionale, la comédie urbaine de Québec Montréal, Méridien, 1989, 474p.

2. J. P. Augustin Les jeunes dans la ville. Institutions de socialisation et différenciation spatiale dans la communauté urbaine de Bordeaux. Presses Universitaires de Bordeaux, 1991, 450 p.

RÉSUMÉS

Par rapport aux villes centre de Québec et de Bordeaux, les villes de banlieues de Sainte-Foy et de Mérignac renforcent leur poids démographique. La comparaison des deux agglomérations est alors exemplaire pour mettre en lumière des évolutions où se précisent de nouveaux équilibres entre le centre et la périphérie et d'où émergent des villes majeures de banlieue. Ces processus s'articulent sur des enjeux où se mêlent les concurrences économiques, politiques et culturelles et où se jouent en réalité d'importantes questions d'appartenance et d'identité.

AUTEURS

JEAN-PIERRE AUGUSTIN

Jean Pierre Augustin est professeur de géographie à l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 et responsable de la filière développement local et culturel à l'Institut Universitaire de technologie. Auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles sur le thème de la ville et les processus de socialisation il travaille actuellement sur le rôle du sport et de la culture comme moyens de communication

FRANÇOIS HULBERT

François Hulbert est professeur de géographie à l'Université Laval de Québec et Directeur des Cahiers de géographie du Québec. Auteur d'une thèse de géographie politique sur l'agglomération de Québec et de nombreux articles sur le développement régional, il préside le Conseil de développement du Québec Métropolitain